

## Enlèvement d'un nid de Cigogne blanche

---

Commune de Bazeilles

---

Note technique d'accompagnement



*Avril 2025*



**REGROUPEMENT DES  
NATURALISTES  
ARDENNAIS**

Rédaction : Nicolas HARTER, Directeur de l'association ReNArd

Inventaire de terrain :

Appui technique et relecture : CLEMENT Benoit, Assistant OA/OT de l'Unité de Production Voie de Charleville. SNCF Réseau ; HOLL Chloé, Référent faune, SNCF RESEAU.

Pour le compte de : SNCF Réseau – Infrapole Champagne Ardenne

Date : 05 avril 2025

---

REgroupement des Naturalistes ARDennais  
3 Grande rue, 08430 Poix-Terron  
contact@renard-asso.org - 03.24.33.54.23  
Association loi 1901 – n° SIRET : 424 892 925 000 27

---

# SOMMAIRE

1. Contexte .....	3
2. Etat des lieux.....	4
1. Localisation.....	4
2. Implantation du nid problématique.....	4
3. Déroulé de l'action .....	5

## 1. Contexte

L'association ReNArd a été informée le 28 mars 2025 de la construction d'un nid par un couple de Cigogne blanche sur la commune de Bazeilles, au niveau d'un support caténaire d'une ligne SNCF.

L'emplacement de ce nid n'est pas idéal en raison de la circulation d'un courant de 25 000 Volt dans des câbles non protégés. Il y a donc un double risque à la fois pour les oiseaux (incendie du nid, électrocution) et pour la continuité des infrastructures (incendie et coupure de réseau).

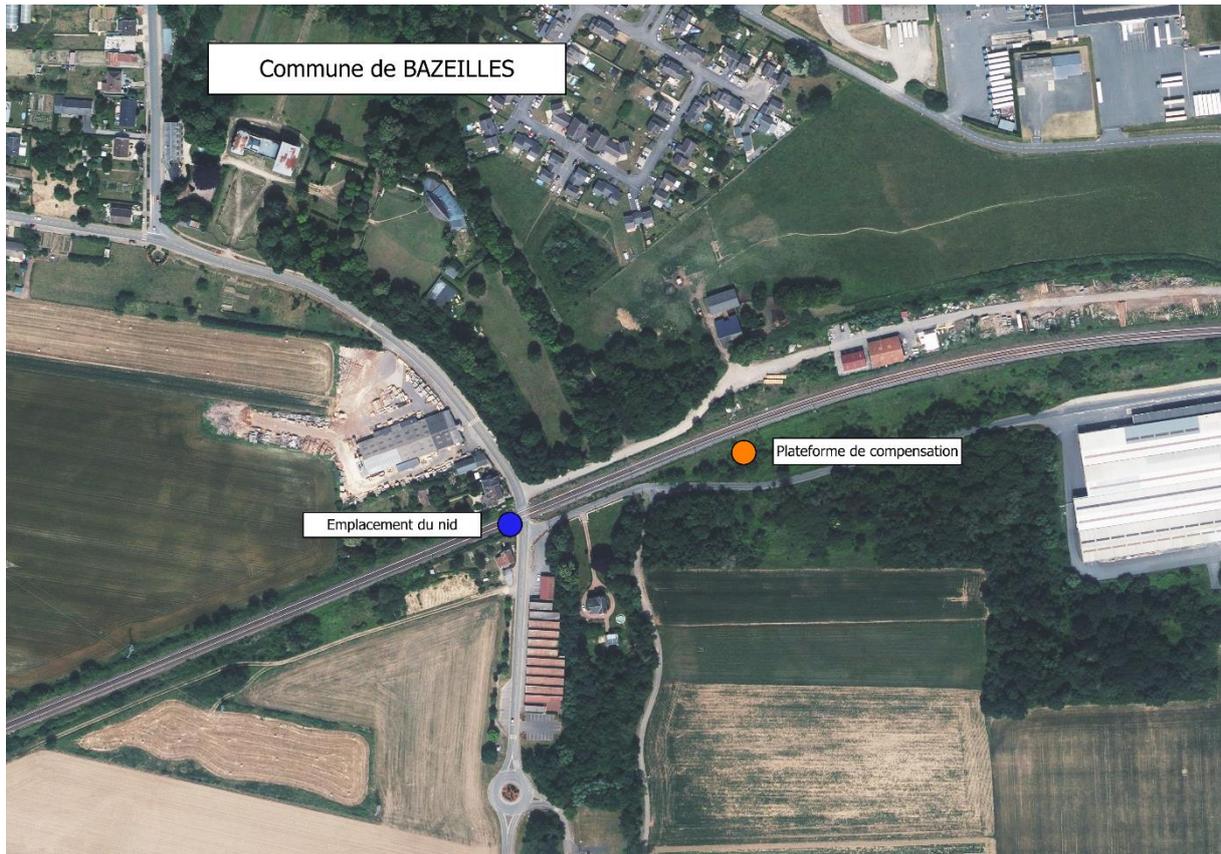
Aussi, après concertation entre SNCF Réseau, l'association ReNArd et la DREAL Grand-Est, a-t-il été convenu de la possibilité de déroger au statut de protection de l'espèce en enlevant le nid et en disposant une plateforme à proximité pour permettre éventuellement le retour des oiseaux.

Le présent document présente donc l'ensemble de la démarche mise en place.

## 2. Etat des lieux

### 1. Localisation

Le carte ci-dessous localise l'emplacement du nid et de la plateforme installée en compensation.



La ligne SNCF est avant tout dédiée au fret ferroviaire, avec plusieurs trains par heure à partir de la fin d'après-midi et toute la nuit.

La circulation y est donc notable.

### 2. Implantation du nid problématique

L'implantation du nid est faite au sommet d'un support caténaire comme l'illustre les photos ci-après.

Il s'agit d'un nouveau nid, dont la construction a débuté à la toute fin du mois de mars 2025. Au moment de l'intervention, le nid ne contenait donc pas encore d'œuf ou de poussins.

Les photos pages suivantes illustrent le nid à la date du 30/03/2025.



Comme les photos l'illustrent, on distingue bien à la fois que le nid n'en est qu'à l'état d'ébauche d'une part, et d'autre part, le risque élevé d'électrocution ou d'incendie en raison de la proximité des câbles dénudés.

Aussi, après discussion avec les différentes parties, il s'est avéré pertinent de procéder à l'enlèvement de l'ébauche de nid, étant entendu que si l'opération était réalisée rapidement, celle-ci n'engendrerait pas de destruction directe d'individu.

En compensation, SNCF Réseau s'est engagée à installer une plateforme à proximité immédiate du nid pour permettre un éventuel retour des oiseaux.

### *3. Déroulé de l'action*

Le nid a été ôté une première fois le vendredi 28/03 puis une seconde le 31/03, les oiseaux ayant reconstruit, malgré l'installation d'un dispositif anti-retour au niveau du poteau de caténaire.

La plateforme de compensation a été installée dans la foulée et terminée le jeudi 03 avril 2025. Elle est reposée sur un mat dépassant du sol de 9 mètres de haut et scellé avec 2 m<sup>3</sup> de béton. Cette hauteur est volontaire, pour éviter que les oiseaux qui s'installeraient dessus se situent à hauteur des caténaires.

Les photos page suivante illustrent cette installation.



